



MOUSSAC INFO

N° 72 - Avril 2022

Le mot du Maire

Le Printemps est arrivé et nous sommes heureux car peut-être que nous allons pouvoir revivre des jours meilleurs suite à l'assouplissement des règles sanitaires. Comme vous le savez, le 10 avril, vous allez être appelés aux urnes pour l'élection présidentielle, le bureau de vote se tiendra à la salle polyvalente.

Pour l'instant, nous poursuivons les travaux au camping du Moulin Chauvet en espérant que tout sera prêt pour l'ouverture qui est prévue au 1^{er} mai mais il reste encore beaucoup à faire.

Cette année notre commune va participer au circuit des artistes qui va se dérouler sur les trois jours du week-end de la Pentecôte. À cette occasion, trois artistes exposeront leurs œuvres à la salle polyvalente et Dominique Delage-Ozon accueillera les visiteurs à la Vergne.

De plus, l'atelier de Mr Pascal Audin, situé à l'ancienne école rue de la font-forêt, sera ouvert au public afin de faire découvrir à la population Moussacoise et aux visiteurs du circuit, ses peintures, ses collections et son savoir-faire.

J'espère, suite à l'assouplissement des règles sanitaires que les associations vont de nouveau reprendre leurs activités afin de redonner un peu de dynamisme à notre village.

Pour sa part, la commune envisage d'organiser une fête pour le 14 juillet et j'espère, pour le bon déroulement de cette manifestation, que les associations voudront bien y participer. Pour l'occasion, un feu d'artifice est en commande. J'organiserai une réunion afin que nous puissions débattre sur ce sujet.

Le 19 mars, un rassemblement a eu lieu au monument aux Morts pour la commémoration du cessez le feu en Algérie suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

Par ailleurs, un devis a été établi pour des travaux sur des chemins ruraux que nous allons mettre en œuvre après le vote de notre budget. D'autres devis ont été réalisés pour la réhabilitation du logement au-dessus de la mairie afin de pouvoir le proposer à la location car nous en avons la demande.

Bonne lecture

Daniel BOURGOIN

INFOS COMMUNALES

Tourisme

Le pin parasol : Un arbre remarquable ?

A la fin des années 1990, dans le département de la Vienne, plus de 1000 arbres ont été identifiés et gratifiés du label "remarquables". Plus de vingt ans après, l'association Vienne Nature lance un deuxième inventaire et à cette occasion, tous les habitants sont invités à participer, jusqu'à fin 2022. Leur contribution permettra de dénicher des arbres non connus car implantés sur des terrains privés. Les problèmes climatiques ont sensibilisé les populations et protéger les arbres pour les générations futures est devenu un véritable défi. En France, le hêtre et le merisier sont particulièrement menacés de disparition. Si l'association n'a d'autre vocation que de recenser, elle a le mérite assurément d'interpeller les consciences.

Voilà pourquoi, au cours de l'année 2021 est venu à l'idée de quelques Moussacois, membres des associations Moussac Toujours et Médi@Moussac de proposer la candidature de "leur" pin parasol, un spécimen singulier. En effet, il se remarque de loin car sa ramure persistante se détache des autres espèces et il surplombe Moussac du haut de son coteau. Il ne laisse personne indifférent, jeunes ou moins jeunes car il semble avoir traversé les temps, gardant intact le mystère sur son origine et son âge.

Aussi longtemps qu'on s'en souvienne au village, il a accompagné et marqué les générations. Cela, M^r Antonin JULES, naturaliste et coordonnateur de l'inventaire, l'a bien perçu, en découvrant sur son tronc les traces de cœurs et d'initiales gravés par quelques amoureux en leur temps ! Sa présence sur l'écusson de Moussac témoigne aussi de l'attachement des habitants pour cet arbre.

De surcroît, le rencontrer se mérite car pour l'atteindre, il faut s'équiper de bonnes chaussures de marche et savoir se frayer un chemin dans le bois touffu d'Embrun. La famille Touchard, propriétaire, n'a en tout cas, jamais été un obstacle à ces visites inopinées.

Majestueux, il offre une circonférence de 3,32m pour une hauteur de 17m et une envergure de 20m environ : ce qui le distingue car les pins parasol, déjà recensés dans la Vienne, sont plutôt rares et surtout moins imposants, souligne M^r JULES.

Il nous faudra patienter jusqu'à 2023 pour connaître le résultat de cette vaste étude. Après avoir sélectionné puis classé les lauréats selon des critères bien définis, Vienne Nature proposera aux habitants de la Vienne de faire le choix du cœur, avant de les réunir dans un ouvrage en 2024.

Quel bel hommage !

Le pin parasol en fera-t-il partie ?

Croisons les doigts !

Annie Rivaux

Circuit des artistes ou Main bleue

Dominique DELAGE - OIZAN

« A la recherche de l'œuvre, l'espoir d'y arriver donne des ailes, en toute simplicité, travailler encore et encore, sublimer une cerise ou un oiseau, aucun sujet n'est sans intérêt. Se passionner, transmettre le plaisir de dessiner et de peindre »

Tous ceux qui ont vu le travail de Dominique peuvent toucher cette volonté d'expression déterminée de l'artiste et, parfois, même ses états d'âme particuliers, propres au peindre devant son chevalet. Chacun choisira, de manière subjective, le message que le peintre cherche à faire passer.

Dominique DELAGE-OIZAN s'investit aussi dans l'association « La main bleue – Circuit des artistes ».

A ce titre, elle est un peu la porte-parole des artistes de Moussac pour qu'une vie culturelle, déjà bien existante grâce à nos amis de la médiathèque, puisse s'épanouir encore plus dans notre beau village.

Recrutement d'un(e) saisonnier(e)

Pour la saison estivale, du 1^{er} juillet au 1^{er} septembre 2022, la commune recrute un(e) saisonnier(e) en charge des activités du site du moulin Chauvet.

Missions principales

- ▶ Accueil des estivants,
- ▶ Gestion et entretien du terrain et des locaux,
- ▶ Entretien et surveillance de la pataugeoire,
- ▶ Animations,
- ▶ Gestion de la buvette,
- ▶ Gestion des encaissements dans le respect des protocoles en vigueur.

Profil

- ▶ 18 ans minimum et « Anglais parlé » souhaité, courtois et travail soigné,
- ▶ Bonne présentation et disponibilité, sens de la communication,
- ▶ Permis « B » souhaité.

Contrat

- ▶ 35h00 par semaine. Rémunération indiciaire.

*Renseignements en mairie auprès de
Carole DUBOST-CHEVRIER*

*Transmettre CV et lettre de motivation,
Au plus tard pour le 20 avril 2022,
à l'attention de M^{me} Sophie MARTINIÈRE
accueil@moussac-sur-vienne.fr
Tél : 05 49 48 75 58*

Achats de matériels - Travaux

Achats de matériel

- ▶ Machine à laver et sèche - linge dédiés essentiellement aux activités mobil-homes.

Autres infos communales

Nouveaux services proposés par la poste

La Poste propose des services pour faciliter le quotidien des seniors et celui de leurs proches :

- ▶ Alléger notre quotidien et nous consacrer à l'essentiel, rester en contact avec ceux qui nous sont chers, c'est ce à quoi nous aspirons lorsque nous vieillissons.

C'est pourquoi La Poste, avec *Veiller sur mes parents*, propose 12 services pour simplifier la vie de ceux qui font le choix de se faire aider afin de rester autonomes et rassurer leurs proches.

Des solutions à la carte qui répondent aux préoccupations des séniors : préserver son bien-être et sa santé avec la téléassistance et la visite du facteur, bénéficier de livraisons à domicile, se connecter simplement à ses proches, préserver son budget et s'assurer contre les tracés de la vie.

Des services sélectionnés par *Veiller sur mes parents* et opérés par des prestataires reconnus pour la qualité de leurs prestations.

Ces services peuvent bénéficier du crédit d'impôt de 50%, n'hésitez pas à vous renseigner dans votre Agence Postale Communale.

Fête du 14 juillet

Il est décidé de proposer un feu d'artifice le 14 juillet 2022 avec, comme d'habitude, animations assurées par les associations. Nous communiquerons bientôt sur ce sujet.

Communication

Radio Agora va bénéficier de l'installation d'une antenne positionnée à l'Isle-Jourdain et, ainsi, pourra délivrer des émissions sur un périmètre de 25 kms environ autour de cette antenne ouverte à tous.

Vente d'un « bien de section » à la Vergne

Dans le cadre de la vente du « bien de section » cadastré n°956 dans la section E de « la Grande Vergne », la procédure suivante sera mise en œuvre pour le vote qui aura lieu le **dimanche 15 mai 2022 de 9h00 à 11h00** à la salle polyvalente de la commune.

Convocation des électeurs de section

Un arrêté du Maire sera affiché à la mairie et sur le territoire de « la section E » au moins 15 jours avant la consultation. A cet Arrêté sera jointe la liste des électeurs de section, dressée et signée par le Maire, qui seront appelés à voter. Un plan cadastral complètera cette information.

Electeurs de la section

Les habitants ayant leur domicile réel et fixe sur son territoire et qui sont inscrits sur la liste électorale de la commune.

Conditions requises pour voter

- ▶ Être inscrit sur la liste des électeurs de section arrêtée et signée du Maire
- ▶ Les votes par correspondance et par procuration ne seront pas admis
- ▶ Présenter une carte nationale d'identité ou un passeport valides exigés
- ▶ Il s'agira de voter par rapport à la question suivante :

Acceptez-vous, **OUI** ou **NON** la vente de la parcelle cadastrée n°956 de la section E « la Grande Vergne » ?

- ▶ Les électeurs de section signeront une feuille d'émargement.

Information

La diffusion de l'information ci-dessus sera complétée par une insertion sur le site internet de la commune et par une parution dans la presse locale.

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

Les conseillers numériques

Les ateliers thématiques mis en place

S'initier et aller plus loin avec :

L'ordinateur, le smartphone et la tablette.

Découvrir

Organiser ses photos et ses documents, acheter et vendre en ligne, les logiciels libres, remplir des formulaires en ligne et choisir son forfait en ligne

Se protéger

Naviguer en toute sécurité, protéger son matériel et gérer ses mots de passe

Echanger

La messagerie électronique, les réseaux sociaux et la visioconférence

Accompagner son enfant

Les réseaux sociaux éducatifs (One, Pronote), les outils scolaires pour l'apprentissage, le contrôle parental et les risques des réseaux sociaux

Trouver un emploi

Outils pour rechercher et postuler à une offre d'emploi, se rendre visible et comment travailler son réseau et réaliser et optimiser son CV

Entreprendre (TPE/PME)

Mieux promouvoir son activité

Ils arrivent dans notre commune

Un conseiller assurera une permanence le mercredi 13 avril de 17h00 à 18h30 à la médiathèque de Moussac. Il s'agira de la présentation du nouveau service et de répondre aux questions des usagers.

Le 1^{er} atelier aura lieu, à la médiathèque, le lundi 25 avril 2022 à 15h00 avec pour thème « Utilisation de la tablette et du smartphone ».

Inscriptions et renseignements auprès des conseillers numériques

Contact des conseillers numériques

Du lundi au vendredi de 9h00-18h00

- ▶ Tél : 05.49.91.87.95

- ▶ Mail : conseillers.numeriques@ccvg86.fr

Le COIN des ASSOCIATIONS

L'agenda des animations

Avril 2022

Samedis 2, 9 et 16 avril dès 10h00

A la médiathèque, Ateliers collaboratifs. Nous souhaitons aménager un espace extérieur. Nous avons l'envie, des palettes, quelques outils, de la mousse, des chutes de tissus mais pas forcément les connaissances, toutes les aides sont donc les bienvenues.

Samedi 9 avril de 18h00 à 20h00

L'AG de « MOUSSAC toujours » se tiendra à la salle d'accueil du camping.

Tous les Moussacois y sont invités.

Vendredi 15 avril à 19h00

A la médiathèque, nous aurons le plaisir d'accueillir Annie RIVAUX pour son livre "S'il te plaît, tante Jeanne, raconte-moi la guerre". Son livre continue à faire vivre le souvenir. Il a d'ailleurs été traduit en anglais par Liz MARSH et Pauline WOODCOOK qui l'accompagneront lors de la rencontre. L'accès récent à de nouvelles archives offre à Annie RIVAUX de nouvelles perspectives d'écriture.

Mai 2022

Samedi 7 mai à 9h30

La médiathèque sera fermée mais nous vous donnons rendez-vous à 9h30 pour une balade à la rencontre des oiseaux du bord de Vienne avec Eric JEAMET de la LPO Vienne. Sur inscription à la médiathèque, lieu de rdv à déterminer.

Samedi 14 mai de 9h30 à 12h30

A la médiathèque, suite au succès du 1^{er} atelier, Emmanuelle LECACH d'Harmonie et Bien-être, vous propose une matinée découverte de l'Ayurvèda et bonus de Printemps. Sur inscription à la médiathèque, tarif 25.00€.

Mercredi 25 mai de 14h30 à 16h30

A la médiathèque et sur inscription, Atelier du SIMER "Venez fabriquer votre lessive" avec du lierre ou de la cendre.

Juin 2022

Samedi 4 juin

« MOUSSAC toujours ! », après 2 ans d'interruption suite à la situation sanitaire, organise son rassemblement annuel.

Programme

- ▶ 8h00 : Accueil halle du moulin Chauvet
- ▶ 8h30 : Départ de la randonnée dans la campagne Moussacoise via le pin-parasol.
- ▶ 11h30 : Inauguration d'un pupitre-patrimoine situé près du calvaire à la patte d'oie - Thème : « Symboles laïques et religieux en vis-à-vis à Moussac »
- ▶ 12h45 : Apéritif offert par l'association
- ▶ A partir de 13h00 : Repas (A réserver)
- ▶ A partir de 14h00 : Jeux du stade, tombola, buvette et mijet.

Dimanche 12 juin

Le MCK, en collaboration avec le club de Chauvigny et le Comité Départemental de kayak, organise « la Rand'eau de la Vienne 2022 » entre Lussac et Chauvigny. Le départ de cette 13^{ème} édition du semi-marathon de la Vienne s'effectuera à Lussac-les-Châteaux, **le dimanche 12 juin 2022 à 11h00** pour tous les participants.

L'arrivée du petit parcours s'effectuera à Cubord et, pour le grand parcours, il faudra continuer jusqu'à Chauvigny !



Les participants n'ayant pas d'embarcation, peuvent louer des canoës sur place.

Programme de la journée et inscription

[randeaviennne.canoe86.org/](http://randeaviennne.canoe86.org.canoe86.org/)

Contact : Quentin GEEROMS : 06.70.07.33.14

Samedi 18 juin à 10h00

A la médiathèque, Petit déj' Lectures avec présentation de la sélection du prix des lecteurs des Littératures Européennes de Cognac.